

RÉNOVATION DU TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS: OÙ EN EST LE PROJET?

LE POINT AVEC CÉLINE VIOLA, ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE ET JEAN-MICHEL PARROT ADJOINT AUX TRAVAUX.

Acquis en 1976 par la commune de Jarrie, le Château de Bon Repos est un patrimoine à conserver. Créée en 1978, l'actuelle ACBR (Association de sauvegarde et d'animation du Château de Bon Repos) a réalisé d'importants travaux de sauvegarde et de restauration avec le soutien de toutes les municipalités qui se sont succédé.



Jean-Michel Parrot et Céline Viola

En 2017, de gros travaux de structure ont débuté avec le confortement d'un linteau dans la grande salle par un appareillage en acier démontable, permettant une meilleure distribution des charges transmises aux murs.

Depuis 2018, le domaine de Bon Repos est labellisé par la « Mission Stéphane Bern » avec pour projet principal la couverture sommitale du château.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE OÙ EN SONT LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE ?

Depuis la remise en Mairie en février 2019 de l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) par le maître d'œuvre, le projet n'a malheureusement pas beaucoup avancé. La période COVID couplée à l'envolée du coût des matériaux a fortement contribué au retard pris. Mais c'est surtout dû au fait que nous n'ayons toujours pas pu obtenir de permis de construire.

Nous travaillons donc 2 sujets en parallèle: la modification du projet afin qu'il soit plus raisonnable financièrement et l'instruction d'un nouveau permis de construire. Nous sommes pleinement soutenus par l'administration. Au mois de septembre, une rencontre a eu lieu à la Mairie avec 2 représentants de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Étaient également présents, l'architecte du patrimoine historique, le maître d'œuvre et son équipe, et les élus et personnels référents de la Mairie.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA SUITE ?

À ce jour, nous devons réévaluer le projet pour pouvoir entrer dans le budget prévu. Courant 2022-2023, le programme des travaux sera revu avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'architecte du patrimoine historique. L'étude devrait durer 1 an. Ce travail partenarial nous permettra d'obtenir le permis de construire.

Ce projet d'envergure de la commune reste toujours une priorité mais nous devons être raisonnables et trouver une solution adaptée qui nous permette de réhabiliter, sans dépasser le budget alloué et dans une architecture validée par la DRAC, ce monument historique à vocation théâtrale, muséale et historique.

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Léonore BOUTHINON - née le 8 mars 2022
Nina COSSALTER - née le 7 avril 2022
Théa MARTINET - née le 22 mai 2022
Lily HASNI DALLARD - née le 9 juillet 2022

MARIAGES

Anthony PARIS et Nina BRETEAU
16 avril 2022
Étienne LECONTE et Julia BENESCH
11 juin 2022
Guillaume PANGAUD
et Manon BLANCHARD - 18 juin 2022
Adrien FAVILLIER et Céline GUADAGNINI
juillet 2022
Maxime JACQUIER et Murielle ETIEN
16 juillet 2022
Kévin FORT et Audrey HENRY - 27 août 2022
Constant BRUNET et Magali MOURY
7 septembre 2022
Marvin PRADAL et Noémie SISOUHANH
17 septembre 2022
Justin BEL et Natalia POTRZEBOWSKA
22 octobre 2022

DÉCÈS

René SIMIAND - 27 février 2022
Jacques TICOZZI - 31 mars 2022
Bernard LE RISBÉ - 6 avril 2022
Maurice SEGOND - 29 août 2022
Irène COING-BOYAT née KACZMAREK
13 septembre 2022

AGENDA

CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS 14/11, 12/12 ET 9/01/2023

VICTOIRE DE 1918

VENDREDI 11 NOVEMBRE

10h15 dépôt de gerbes au monument aux morts de Champ sur Drac puis 11h15 devant celui de Jarrie.
Apéritif et exposition sur l'Aviation en présence de descendants de deux familles d'as de la 1^{re} guerre dans le hall de la Mairie de Jarrie.
Exposition du 1^{er} au 30 novembre.

DON DU SANG

MARDI 15 NOVEMBRE 8h30-11h30 et 16h-19h30 - Salle Malraux (mon-rvd-dondesang.efs.sante.fr)

CCAS

MERCREDI 16/11 → Café des aidants « Comment protéger juridiquement mon proche ? »
En présence d'E.V.A. Tutelles Vizille

SAMEDI 19/11 → Repas des seniors À partir de 12h - Salle Malraux

MERCREDI 14/12 → Café des aidants « Prévoir et partager de bons moments » 10h30-12h - Entr'acte-Jarrie

VŒUX 2023

MERCREDI 11 JANVIER 19h, Salle Malraux

JARRIE FLASH

Novembre 2022

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
de Grenoble-Alpes
Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

C'est un réel plaisir de pouvoir, à nouveau, communiquer par écrit avec vous.

En mars dernier, notre responsable communication – Karine Braconnier –, a pu faire valoir son aptitude professionnelle vers de nouveaux horizons dans une autre collectivité. Après 14 années passées à mes côtés et près de 20 ans au service de la commune de Jarrie, il est bien naturel d'avoir saisi une opportunité professionnelle à la hauteur de ses compétences. Je tiens vraiment à remercier Karine pour le travail réalisé et le service accompli auprès des élus du conseil municipal, des Jarroises et des Jarrois. Elle sera toujours la bienvenue chez nous. Depuis septembre, c'est désormais avec Céline Rostaing que nous avons le plaisir d'avancer sur les mêmes fonctions. Temps nécessaire à la prise de poste, Céline s'approprie les missions et, précédant la sortie du prochain journal municipal en janvier 2023, nous avons construit ensemble, ce feuillet nous permettant de vous tenir informés de l'état d'avancement de quelques dossiers majeurs. La vie communicante va donc reprendre son cours avec toute l'énergie et les nouvelles idées apportées par Céline Rostaing.

En cet automne, bien sûr la guerre en Ukraine nous préoccupe et avec elle son lot de conséquences négatives pour notre pays, principalement sur le coût de l'énergie. En effet, si les Françaises et les Français ont une limitation de la hausse du prix de l'électricité (bouclier tarifaire), les collectivités n'ont pas droit à cette protection. La facture énergétique a donc augmenté de 50% cette année et s'apprête à doubler l'année prochaine, rendant son coût insupportable pour notre commune. Engagée depuis plusieurs années, 2010 exactement, la politique communale de réduction des consommations énergétiques porte largement ses fruits cette année. Les dossiers relatifs à ce sujet vont être accélérés au mieux, selon les capacités de notre commune. Moins de pollution lumineuse, moins d'énergie consommée sont des orientations fortes de notre conseil municipal, en lien avec le Plan Climat Air Énergie Métropolitain auquel notre commune a adhéré de manière volontariste.

Je vous souhaite, d'ici peu, de belles fêtes de fin d'année et aurai enfin le plaisir de vous retrouver, en janvier, pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants qui n'a pas pu se tenir depuis 2 ans, pour cause de COVID19. D'ici là, n'hésitez pas à venir participer à la cérémonie du 11 novembre et à visiter en Mairie, l'exposition sur l'aviation de la 1^{re} Guerre mondiale.

Bien chaleureusement,



COMMENT RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

LE POINT SUR LES MESURES DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE JARRIE

La sobriété énergétique est une démarche visant à **réduire les consommations d'énergie** par des **transformations durables de nos habitudes et comportements**, pour se concentrer sur les besoins essentiels.

La commune, consciente de cet enjeu environnemental, **a mis en place, depuis 2010 déjà, des actions concrètes pour réaliser des économies d'énergie**. Depuis 2020, ces actions se sont accélérées. La commune s'inscrit ainsi dans une démarche de préservation de l'environnement, de la biodiversité tout en luttant contre le gaspillage énergétique et en limitant la facture suite à l'explosion du coût de l'énergie.

COMMENT CE PLAN SE TRADUIT-IL AU SEIN DE LA COMMUNE DE JARRIE ?

Question à *Nathalie Denis-Ogier, Adjointe en charge de l'environnement et du développement durable* et *Jean-Michel Parrot, Adjoint aux travaux*.

Les enjeux qui dépendent de la transformation de nos habitudes de consommations d'énergie sont capitaux et ne peuvent plus être ignorés. L'explosion rapide des coûts de l'énergie, la pollution lumineuse, la transition écologique sont autant de questions auxquelles la commune veut répondre tout en préservant le confort et la sécurité des habitants.

C'est pour cela que le conseil municipal a décidé de s'impliquer dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Métropolitain.

ACTIONS DÉJÀ INITIÉES OU ENVISAGÉES

- **Établir et suivre** la consommation d'énergie des bâtiments et services,
- **Rénover les bâtiments économes** comme l'école Victor Pignat,
- **Renouveler** progressivement le parc automobile communal dont quasi 50% est déjà qualifié de « propre », par des véhicules électriques ou hybrides,
- **Privilégier** le circuit court pour la cantine en favorisant les produits régionaux, et développant le bio,
- **Poser une « moquette solaire »** sur le toit de la piscine municipale afin de chauffer l'eau des douches,
- **Mettre en conformité** l'ensemble des armoires électriques pilotant l'éclairage public et les équiper d'horloges astronomiques, ce qui permettra d'ici fin 2022 :
 - d'éteindre les éclairages publics entre 23h et 5h sur les quartiers des Chaberts et de Haute-Jarrie et une partie de Basse-Jarrie,
 - de réduire l'intensité, pour raison de sécurité sur Basse-Jarrie, aux abords de la plateforme industrielle,
 - de couper l'éclairage de Noël entre 23h et 5h,
- **Poursuivre** l'installation d'ampoules LED d'ici fin 2024 afin de moduler l'intensité lumineuse avant 23h ou après 5h.



→ Éclairage public

Rénovation des bâtiments



Coût estimé de la consommation énergétique de la commune

200 000 €
de dépenses énergétiques annuelles jusqu'à présent

250 000 €
prévus pour 2022

Entre **400 000 €** et **500 000 €** pour 2023

À l'inverse des habitants, une commune n'a pas de protection tarifaire de l'État.



→ **Baisse des dépenses de chauffage et d'eau chaude** grâce à une Gestion Technique Centralisée dans les locaux, ou une baisse de la température comme à la piscine municipale.



- **Produire de l'électricité** renouvelable en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux.
- **Sensibiliser les utilisateurs** (associations, école) des locaux communaux, pour adopter les consignes de chauffage.

Prévisions d'économie de consommation d'énergie grâce aux mesures prises sur l'éclairage public.

EXTINCTION NOCTURNE
50% d'économie

BAISSE D'INTENSITÉ CUMULÉE
70% d'économie



Armoire électrique avec horloge astronomique pilotant l'éclairage public



CONCERTATION CVCM* DU CENTRE-BOURG DE HAUTE-JARRIE



LA PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS DU CENTRE-BOURG DE HAUTE-JARRIE PRÉSENTÉE AUX HABITANTS LE JEUDI 6 OCTOBRE 2022.
RETOUR SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Entretien avec Michel Doffagne, Adjoint à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme



POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LA GENÈSE DU PROJET CVCM ?

Engagée par Grenoble-Alpes Métropole, la démarche « Cœurs de ville, Cœurs de Métropole », porte sur une approche d'ensemble en matière de mobilités, de qualité des espaces publics, de sécurisation des déplacements et de soutien au commerce. La commune a rejoint cette démarche en septembre 2019 avec le souhait de développer, pour son centre-bourg de Haute-Jarrie, un espace public central de qualité partagé par les habitants, de redynamiser l'offre commerciale et de permettre une accessibilité la plus facile pour tous aux équipements publics.



QUE POUVONS-NOUS RETENIR DE CETTE RENCONTRE ?

Cette rencontre a permis de poursuivre l'échange avec les habitants, initié en mars 2022, et de leur présenter les différentes propositions d'aménagement du centre-bourg de Haute-Jarrie. Les participants ont pu, par un système de gommettes à apposer sur les plans proposés, faire part de leur avis et de leurs questionnements. Les échanges ont été fructueux et se sont clôturés autour d'un pot de l'amitié.

* Cœurs de ville, Cœurs de Métropole



LES GRANDES LIGNES DE LA PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

- **Apaiser la circulation automobile** dans le cœur du centre-bourg
- **Créer des aménagements cyclables** pour un meilleur partage de la voirie entre les différents modes (voiture, vélo, piéton...)
- **Favoriser le développement de commerces de proximité et temporaires** (commerces de bouche, boulangerie, café, food-trucks...)
- **Développer trois micro-centralités conviviales et diversifiées** dans le centre-bourg
 - Espace Albert Royer : un pôle sportif et culturel
 - Espace de loisirs à proximité des tennis : un espace convivial pour se retrouver
 - Les commerces de l'enclot : un pôle fonctionnel de commerces et de services publics de proximité
- **Créer et élargir les trottoirs** dans le centre-bourg et créer un maillage piéton entre les micro-centralités
- **Végétaliser le centre-bourg** (en particulier l'espace Albert Royer et espaces de loisirs à proximité des tennis) pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur
- **Repenser le stationnement** tout en conservant une offre suffisante à proximité des micro-centralités

Le travail va continuer avec le comité d'habitants et la Métropole afin d'étudier les remarques formulées et poursuivre l'instruction du projet.